CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 07/10/2020

L'an deux mille vingt le sept du mois d'octobre à 18 heures 30, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, convoqué par Mr FOUILLET Olivier, Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de Soulièvres à Airvault.

16 présents : AUBRY Lucienne, BAUDON Brigitte, BRAUD Françoise, CADET Nadia, DAMBRINE Frédérique, DIGUET Véronique, FOUILLET Olivier, GIRET Gérard, GLORIAU Cécile, JOZEAU Sylvie, LAURANTIN Jean-Claude, MARSAULT Hélène, POUPIN Anne-Marie, REAU Micheline, RICHARD Françoise, VIVIER Nadine.

3 pouvoirs

Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Anne-Marie POUPIN Maryse CHARRIER a donné pouvoir à Françoise BRAUD Pierrette MILLIASSEAU a donné pouvoir à Hélène MARSAULT

Excusé (e) s : CHABAUTY Gérard, ROBERT Daniel

Absent (e) s:

Hélène MARSAULT a été élue secrétaire de séance.

Préfecture des Deux-Shyres

1 2 OCT. 2020

VOTE DES TARIFS 2021

D 2020-015

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration fixeainsi qu'il suit les tarifs du CIAS à compter du 1^{er} janvier 2021 :

	TARIFS à compter du 1 ^{er} janvier 2021
Tarif horaire pour dimanche et jour férié hors prise en charge	28.90 €
Usagers payants	22.10 €
MSA	21.60 €
HAD (semaine) (dimanche et Jours Fériés)	24,10 € 30.60 €
CPAM (semaine) (dimanche et Jours Fériés)	22.40 € 28.90 €
Mutuelles	22.40 €
Dispositif « Sortir plus » Véhicule classique	24.50 €
DOM PLUS « Aide à domicile »	23.30 €
DOM PLUS « Aide à la personne »	23.60 €
Accueil de jour	24.00 €
Frais de gestion horaire: - Pour les usagers payants - Pour les usagers ayant une participation financière	0.50 €
Forfait d'intervention mensuel : - Pour les usagers payants -Pour les usagers ayant une participation financière	5.00 €
Frais de dossier pour les nouveaux clients : - Pour les usagers payants -Pour les usagers ayant une participation financière	10.00 €
Frais kilométriques facturés aux bénéficiaires : pour 1 km	0.66 €

Pour extrait conforme,

Airvault le 8 octobre 2020

Le Président,Olivier FOUILLET